



## COMMUNE DE MAISONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU

**23 FEVRIER 2024**

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE

### ORDRE DU JOUR

- Don du bois coupé au CCAS de la commune de Maisons
- Divers

CONSEIL MUNICIPAL DU 23/02/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maisons, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame BERNARDON Patricia, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs, BERNARDON Patricia, LEROY Maryse, FAGNON Christian, CARRÉ Hervé, DECELLE Juliette, GELAIN Thomas, GONCALVES LUCAS Cécile, CHEVAUX Christophe, LEGRAND Jean-Charles

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FAGNON Christian

### **Délibération n°2024/07 : DON DU BOIS COUPÉ AU CCAS DE LA COMMUNE DE MAISONS**

Certains arbres autour de la mare et dans le bois ont été coupés en janvier 2024. Le bois coupé a été retiré et placé dans le jardin de la mairie.

Il est donc demandé au conseil municipal la destination de ce bois coupé.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De faire don de ce bois au CCAS de la commune de Maisons
- Celui-ci pourrait le mettre à disposition des habitants contre don au CCAS

Le Maire

Le Secrétaire